

Communiqué de presse

Le chantier de l'attractivité

hospitalo-universitaire est urgent !

Le SHU appelle à des négociations

Dès le début 2024 !

À l'occasion des 18^e assises hospitalo-universitaires, le Ministre Aurélien Rousseau et la Ministre Sylvie Retailleau ont tous les deux renouvelé leur confiance dans le modèle hospitalo-universitaire issu de la réforme Debré de 1958.

Ce modèle est le socle institutionnel et structurant de la mission indissociable de soins, d'enseignement et de recherche. C'est un modèle d'avenir qui doit se transformer aux attentes des territoires, à l'évolution sociétale et aux enjeux mondiaux de la recherche. L'essoufflement du modèle doit passer par un véritable choc d'attractivité de la carrière hospitalo-universitaire, notamment pour les plus jeunes.

Le SHU salue l'annonce faite par Sylvie Retailleau sur l'amélioration du statut des CCU-AH et AHU avant l'été 2024, sans préciser toutefois les avancées.

Le **SHU** se félicite également de l'évolution des nouvelles disciplines universitaires (maïeutique, science infirmière, science de rééducation et réadaptation) vers un statut de bi appartenant, qui associe l'enseignement, la recherche et les soins indispensables pour des formations professionnalisantes.

Les mesures récentes pour la retraite ne sont pas un progrès, mais une simple reconnaissance de la fonction de soins des HU. Ce rattrapage historique est loin d'emporter la satisfaction et toutes les craintes doivent être levées. La mesure doit être améliorée pour devenir réellement attractive. La possibilité de carrière complète dans le système de retraite de l'état en validant les services auxiliaires doit être restaurée. L'injustice générationnelle et les baisses de rémunérations de cette mesure doivent être corrigées au plus vite.

Le Ministre de la Santé a bien spécifié que le sujet n'était pas épuisé et qu'il s'engageait sur un calendrier urgent. Une sorte de Task force, incluant les propositions des 3 conférences, doit être mise en place pour des réponses concrètes dans les 4 à 6 mois.

Le **SHU** demande qu'il soit ouvert de véritables **négociations** sur l'attractivité globale de la carrière hospitalo-universitaire avec des points concrets **avant l'échéance des examens nationaux (ECOS) du mois de mai 2024.**

En gage de volonté d'améliorer l'attractivité, le Ministre a annoncé l'alignement du temps de travail hebdomadaire des hospitalo-universitaire à 10 demi-journées.

Cette revendication portée par le **SHU** sera une avancée majeure **lorsqu'elle sera inscrite dans le décret du statut unique du 13 décembre 2021.**

Professeur Guillaume CAPTIER

Président du **SHU**